

Il s'adresse de nouveau à Mr. de BELLANGER, Conseiller des Domaines et Finances de S. M. aux Pays-Bas, à Bruxelles :

Il est tout d'abord question de son état de santé : outre que j'ai été extrêmement incommodé d'une oppression de poitrine et depuis près d'un mois d'une espèce de dissenterie, qui regne fort en ce pays.

Suivent les habituelles doléances, mettant en cause l'Abbé de St. Maximin, Malempré, Dumont, surtout de Feltz, le Receveur des Etats, et qui fait de ces Mrs. ce qui lui plait. Il cite également, comme ayant eu part à l'entreprise des bois livrés au camp des troupes près de Luxembourg, le moine Dom OSWALD J'ai ce dernier fait de la bouche de Mr. le Président de HEYDEN, qui m'a adjoutté que l'on n'avoit qu'à interroger certain LAURENT, aujourd'hui archiviste dans l'Abbaye d'Echternach. Nous apprenons à cette occasion que Mr. de BLANCHART Du CHATTELET n'avait plus à présider les Etats Nobles, en l'absence du Baron de METTERNICH, du fait qu'il avoit été remercié de la Présidence desdits Etats par S. E. Mr. le Marechal Comte de NEIPPERG, par ordre de S. A. R. ; Jean-Henri de ZIEVEL étant effectivement le plus ancien dudit Etat Noble après lui, il était de droit désigné à la Présidence avec l'accord de S. A. R. Il espère que le Gouvernement voudra bien le réintégrer dans ses fonctions et il cite un précédent « a peu près les memes que du tems du gouvernement de feu S. E. le Comte de HARRACH, ont agi avec pareille irregularité et se sont attirés la reprimende cy jointe en copie. »

Grâce à sa lettre, datée de Luxembourg, 15. X 1750, et adressée à M. le Duc Emmanuel TELLES DE SILVA de TAROUCA, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat intime actuel de S. M. I. R. et Président de Son Conseil Suprême aulique des Pais-Bas autrichiens, a Vienne, nous connaissons l'identité de la personne désireuse d'acquérir une terre « dans ce Duché de Luxbg. ou dans celui de Brabant, assés « considerable pr. la faire eriger en Duché », cette personne étant en effet le duc en question. Pouvaient entrer en ligne de compte : soit la prévôté d'ETALLE, soit les terres plus considérables de DURBUY ou du comté de LA ROCHE. Il fait l'éloge du Marquis de BOTTA ADORNO qui « peut faire face à tant de travaux » « depuis le grand matin jusqu'à bien avant dans la nuit », alors que chez les subalternes « les uns manquent de capacité, les autres travaillent lentement et font de écrits si longs de ce qu'ils pourroient dire en peu de mots, que c'est tuer un ministre en l'obligeant à les lire » — A cette époque le baron se dit « à l'âge de 58 ans ». — Enfin il remet sur la sellette son projet de réforme de la surintendance des finances, « qui fut homme zélé, desintéressé, d'expérience et fort laborieux, ce qui me parait manquer » « il faudrait outre cela ceme semble un intendant dans chaque grande Province, et un dans ou trois des plus petites — Il est aussi question « de vendre aumoins propriétairement et a toujours les juridictions engagées » à vil prix depuis « un deux siecles, par les Rois d'Espagne de glorieuse memoire et L'Auguste Maison d'Autriche. — Je ne suis que très peu intelligent et n'en-